

# ARBORICULTURE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre  
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



Bulletin n°23 / 2016  
Mercredi 28 septembre 2016

Pour recevoir gratuitement le BSV dès sa parution sur votre boîte mail, inscrivez-vous sur  
[www.bsv-paca.fr](http://www.bsv-paca.fr)

## Faits marquants :

### Pommier & Poirier :

- **Récolte** : Pommes Golden, Granny, Braeburn, Tentation, Chantecler, rouges américaines
- **Carpocapse** : fin du risque.
- **Tordeuse orientale** : le vol se poursuit.
- **Mouche méditerranéenne / cératite** : intensification des captures dans les pièges en plaine. Surveiller la présence de dégâts sur fruits.
- **Pseudococcus (cochenille farineuse)** : surveiller la présence dans la cavité oculaire des fruits.
- **Pou San José** : 3<sup>ème</sup> essaimage devrait être en cours ou terminé .
- **Tavelure** : en vergers sensibles, contaminations secondaires à surveiller
- **Maladies de conservation** : développement sur fruits à surveiller.

### Toutes espèces :

- **Campagnol** : activité bien visible (tumulus).

### COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

**Animatrice Filière Pomme/Poire** : Myriam BERUD (Station d'Expérimentation La Pugère)

**Animateur Filière Cerise** : Benoît DUFAY (Domaine Expérimental La Tapy)

Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

### LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR :

Chambres d'Agriculture de Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence, CIRAME, GRCETA Basse Durance, CETA Cavaillon, CETA Terroir de Crau, OP SICA Edelweiss, OP Vergers de Beauregard, OP Alpes Coop Fruits, OP COPEBI, SICA Pom'Alpes, Sociétés RAISON'ALPES, CAPL, ALPESUD.



## Secteurs Basse Durance et Alpains

### ✦ CARPOCAPSE

En **secteur Basse Durance**, il n'a pas été observé de nouvelles éclosions (jeunes larves) en verger à pression.

**Estimation du risque** : La fin du risque est effective en tous secteurs.

### ✦ TORDEUSE ORIENTALE

En plaine, Le vol se poursuit grâce aux températures élevées. Le risque de piqûres n'est donc pas tout a fait terminé sur vergers à forte pression.

### ✦ MOUCHE MEDITERRANEENNE (CERATITE)

Les pièges enregistrent une augmentation des captures depuis la semaine dernière, variables selon les parcelles et secteurs.

**Biologie** (Source : BSV Arbo Languedoc Roussillon - Août 2016)

Les oeufs sont déposés par paquets de 2 à 6, sous l'épiderme des fruits. La fécondité moyenne pour une femelle est de 300 à 400 oeufs. La ponte journalière est d'environ 20 oeufs et s'échelonne sur plusieurs semaines. Les larves se développent durant 9 à 15 jours dans les fruits et entraînent leur chute. La nymphose se fait au sol sous forme de puppe.

En été, l'adulte émerge 10-12 jours après, voire 18-20 jours après au début de l'automne. Le nombre de générations varie suivant les températures : le cycle complet se fait en 20 jours pour une température de 26 °C, le seuil de développement étant de 13.5°C. Pour le Languedoc-Roussillon, on compte 3 à 5 générations par an dont les dernières se chevauchent.

Le risque de piqûres est lié à la concordance de trois facteurs : phase de développement de la mouche coïncidant avec des fruits réceptifs (fruits à maturité, à face jaune) et des conditions climatiques favorables. Les vergers présentant des fruits en surmaturité non récoltés sont particulièrement attractifs.

**Estimation du risque** : Risque précoce et élevé cette année. Surveiller l'intensification des captures dans les pièges indicatifs et les piqûres sur fruits à l'approche de la maturité.



Cératite adulte (source : Ctif/Cehm - Arboriculture Fruitière Juillet/Août2014)

### ✦ POU DE SAN JOSE

La prochaine migration est probablement en cours (pas d'observations).

**Estimation du risque** : Repérer les parcelles atteintes.

### ✦ TAVELURE

En tous secteurs, des repiquages sont possible en vergers atteints selon la durée d'humectation et notamment sur variétés sensibles (Joya®, Pink Lady®). Les fortes chaleurs ont eu tendance à nécroser les taches mais des taches actives sont observées sur feuilles en parcelles sensibles et également sur fruits.

**Estimation du risque** : Sur les vergers présentant des taches en fin de contamination primaire, le risque de contamination secondaire est réel en cas de pluie ou d'irrigation

par aspersion sur frondaison qui induisent une humectation du feuillage de plus de 8 heures (35 à 40 heures sur pommes d'après des données italiennes).



## Secteurs Basse Durance et Alpins

### ◆ PHYTOPHTHORA DU COLLET

En secteur Basse Durance, cf. BSV précédent.

**Estimation du risque** : Surveiller les jeunes vergers, vérifier la présence de chancre au collet.

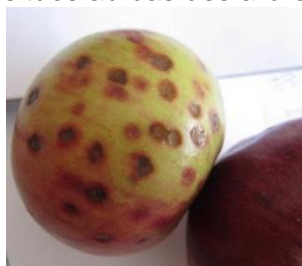
### ◆ BLACK ROT

Surveiller l'apparition de taches nécrosées sur feuilles et de taches noires sur fruits (variété sensible Chanteclerc).

**Estimation du risque** : En vergers à risque les orages peuvent provoquer des projections. Surveiller les fruits situés au bas des arbres.



Black rot sur feuilles (source : CAPL)



Black rot sur fruits (source : CAPL)



Black rot sur fruits (source : CEFEL)

### ◆ COCHENILLE BLANCHE (PSEUDOCOCCUS)

Idem BSV précédent La présence sur fruits est peu fréquente cette année.

**Estimation du risque** : Surveiller la présence des larves sur les rameaux et l'installation sur fruits.

La présence de larves sur fruits peut conduire à des dégradations de la qualité en conservation.

*Pseudococcus* sur fruits (source La Pugère)



### ◆ MALADIES DE CONSERVATION

**Estimation du risque** : Le retour des pluies et d'humectations prolongées (rosées) pourraient accélérer le développement des champignons. Les variétés sensibles sont à surveiller telle que Pink Lady®, très sensible à la tavelure de conservation.

### ◆ CAMPAGNOL PROVENCAL

Période d'activité (nouveaux tumulus) en cours.

**Estimation du risque** : Les jeunes vergers sont à surveiller plus particulièrement.

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.